

Monsieur Didier Quentin, député maire
Hôtel de Ville
17200 Royan

La Rochelle, le 26 février 2009

Monsieur le député,

**Division de
l'organisation
scolaire**

**Carte scolaire
premier degré**

Réf
DOS/VC/09-

Affaire suivie par
Valérie Clavaud

Téléphone
05 46 51 68 77
Télécopie
05 46 51 68 99

Courriel
Valerie.clavaud
@ac-poitiers.fr

Site Web
<http://www.ia17.ac-poitiers.fr>

Par courrier en date du 13 février 2009, vous avez souhaité appeler mon attention sur la fermeture de classe envisagée à l'école élémentaire du Château d'Oléron.

Je constate que les effectifs ont tendance à remonter et j'ai noté qu'un programme de logements devrait amener vingt deux familles supplémentaires sur cette commune sans qu'on puisse estimer pour le moment précisément le potentiel d'enfants arrivant et leur niveau de scolarisation.

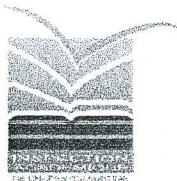
Après avis du comité technique paritaire départemental du 6 février 2009, puis du conseil départemental de l'éducation nationale du 20 février 2009, je confirme dans l'immédiat la mesure de fermeture conditionnelle, sachant que je n'arrêterai une décision définitive qu'au moment de la rentrée, en fonction des effectifs et des moyens dont je disposerai pour faire face à l'ensemble des besoins des écoles du département. Dans toute la mesure du possible, j'éviterai de devoir fermer pour rouvrir à la rentrée suivante.

J'ajoute que l'évolution des flux d'élèves est difficile à appréhender sur le secteur, d'autant que l'école du Grand Village est également en situation de fermeture conditionnelle de classe. Or, certains élèves originaires du Grand Village sont scolarisés au Château d'Oléron et inversement. Les effectifs seront dûment constatés le jour de la rentrée dans les deux écoles pour me permettre de prendre une décision définitive en toute équité.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le député, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur d'académie

Gérard Prodhomme



Adresse postale
Cité administrative Duperré
Place des Cordeliers